

MAIRIE
DE
TAILLY



Département
De la Côte d'or
Canton de Ladoix Serrigny

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2026

Présents : Alain EYMANN, Maire
Pascal AMBROSI, Marie-Christine CAIRE, Romaric TAILLARD, Adjoints
Marie-Ange JORLAND, Marina LECRIVAIN, Antonietta CASSANO-EYMANN, Carine
GIRAUD, Jean-Christophe GRANDAY, Florent PATRIARCHE, Francois POLETTE

Secrétaire de Séance : Antonietta CASSANO-EYMANN,

L'ensemble du conseil municipal étant présent, le quorum est atteint.

Assistaient également à la séance, madame Alexia FLORET et Mr Antoine COSTE, en qualité d'invités et membres suppléants du conseil municipal.

1°) Constitution des Commissions et répartition des tâches

Le conseil municipal a procédé à la constitution des commissions pour le mandat en cours.
Les principales commissions établies sont :

Commission Finances

- Responsable : Le Maire, Alain EYMANN
- Membres : Les adjoints, Pascal AMBROSI, Marie Christine CAIRE, Romaric TAILLIART, Antonietta CASSANO
- Fréquence : 3 à 4 réunions par an (début d'année pour le budget, mi-année pour le suivi)
- Objectif : Arbitrage entre fonctionnement et investissement, avec priorité au fonctionnement qui revient chaque année.

Commission Travaux, Sécurité, Voirie et Synergies

- Responsable : Le Maire, Alain EYMANN
- Membres : Pascal AMBROSI, Antonietta CASSANO, Alexia FLORET, Marie-Ange JORLAND, François POLETTE, Florent PATRIARCHE.
- Sous-commissions projets : Voie douce, Place du Plomb
- Objectif : Gestion des projets d'évolution matérielle du village, coordination avec les artisans et le BTP.

Commission Vie Associative

- Responsable : Marie-Christine CAIRE
- Membres : Romaric TAILLIART, Pascal AMBROSI, Jean Christophe GRANDAY, Carine GIRAUD, Marina LECRIVAIN, Marie Ange JORLAND, Alexia FLORET.
- Objectif : Liaison avec les associations loi 1901, organisation de manifestations (Saint-Fiacre, 13 juillet)

Commission Environnement, Entretien du Village, Plan d'Eau

- Responsable : Romaric TAILLIART
- Membres : Marie Christine CAIRE, François POLETTE, Alain EYMANN, Jean-Christophe GRANDAY, Antoine COSTE
- Objectif : Fleurissement du village, entretien des espaces verts, surveillance du plan d'eau (étendards), coordination avec la société Bidalot (prestataire d'entretien, 2 passages par an)

Commission Communication et Site Internet

- Responsable : Jean-Christophe GRANDAY
- Membres : Marie-Christine CAIRE, Marie-Ange JORLAND, Alain EYMANN, Carine GIRAUD, Antonietta CASSANO, Romaric TAILLIART, Marina LECRIVAIN, Antoine COSTE.
- Objectif : Gestion du bulletin municipal, du site internet, de la communication tous azimuts avec les habitants

Commission Politique Sociale

- Responsable : Marie-Ange JORLAND
- Membres : Antoine COSTE, Marina LECRIVAIN, Carine GIRAUD, Antonietta CASSANO.
- Objectif : Lien social, Écoute des habitants, projets sociaux (épicerie participative, point informatique), assistance aux personnes

Autres délégations

- **Délégué Communauté d'Agglomération** : Le Maire, Alain EYMANN et le premier adjoint, Pascal AMBROSI.
- **SICECO (Syndicat d'électrification)** : François POLETTE, Alain EYMANN
- **Conseil d'école** : Romaric TAILLIART
- **Syndicat de Rivière** : François POLETTE, Alain EYMANN
- **Vidéosurveillance** : Le Maire ALAIN EYMANN (+ 2-3 personnes formées)
- **Correspondant Défense** : Le Maire, ALAIN EYMANN

2°) Les attributions déléguées au Maire par le Conseil Municipal

Monsieur Le Maire a donné lecture des 31 délégations soumises à l'approbation des conseillers.

Considérant qu'il y a intérêt en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, le Conseil Municipal ,après en avoir délibéré, décide que Monsieur Le Maire est chargé, par délégation du Conseil Municipal, de l'ensemble des délégations prises en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales et pour la durée de son mandat .

Il est précisé que le Maire a délégation pour notamment :

- Procéder aux emprunts pour financement d'investissements dans la limite de 10 000 euros

- Passer des marchés publics dans les limites des crédits inscrits au budget
- Exercer le droit de préemption urbain
- Fixer les tarifs des droits de voirie et stationnement
- Intenter des actions en justice dans la limite de 1 000 euros
- Signer les conventions d'urbanisme

3°) Indemnité Maire et Adjointes

Indemnités validées par les anciens élus en début de leur mandat

	<i>Indemnités de fonction brutes mensuelles</i>	Répartition
Maire	813,92 €	46.2%
Adjoint 1	315.99 €	17,9%
Adjoint 2	315.99 C	17,9%
Adjoint 3	315,99	17,9%
<i>Total</i>	<i>1 761,90 €</i>	<i>100,0%</i>

Indemnités proposées pour le Maire et les adjoints

	<i>Indemnités de fonction nettes mensuelles</i>	Répartition
Maire	890 €	46%
Adjoint 1	350 €	18%
Adjoint 2	350 €	18%
Adjoint 3	350 €	18%
<i>Total</i>	<i>1 940 €</i>	<i>100,0%</i>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré : vote à l'unanimité les indemnités attribuées au Maire et aux adjoints de la façon suivante en fonction de l'indice Brut 1027 (correspondant à 4 110.52 € mensuel au 1er janvier 2026) auquel est appliqué l'augmentation de 10 % des taux maximum conformément à la loi n° 2025-1249 (loi Gatel) soit :

Pour Monsieur Le Maire : 890 € net par mois
 Pour les adjoints : 350 € chacun, net par mois
 Total mensuel : 1 940 euros net.

4°) Questions diverses

Application Mobile Panneau Pocket

Le conseil après en avoir délibéré : vote à l'unanimité la souscription à l'application Panneau Pocket pour la communication avec les habitants.

- Tarif adhérent Association des Maires de France :
 - 1 an : 180 euros
 - 3 ans : 390 euros

Le Conseil Municipal décide de souscrire un abonnement pour 3 ans

- Fonctionnalités : Information et alerte des citoyens, interaction possible, panneaux d'affichage complémentaires

Point sur les travaux en Cours

Salle Multi-Usages

- Avancement : Isolation thermique intérieure, passage des faisceaux électriques
- Prochaines étapes : Aménagement extérieur, piétonnement périphérique, tranchées pour électricité et évacuations
- Planning : Respecté, attention à la gestion de la co-activité RD18 (Voie Piétonne et Cyclable)
- Travaux : Décaissement en cours, mur chez Mme et Mr Jacob démoli
- Avance : Environ 1 semaine d'avance sur le planning
- Passerelle : Délai prévu avril 2026 (semaine 18), fabrication par prestataire de Gaudry
- Problématique : Attente d'intervention du SICECO pour massifs d'éclairage public (EP)
- Objectif : Limitation de vitesse à 50 km/h, sécurisation des riverains, rétrécissements visuels, 3 dos d'âne, enterrement des réseaux

Autres Décisions et Sujets Évoqués

Verger Communal

- Décision : Suppression de la tonte pour raisons économiques (coût du carburant)
- Projet : Étude pour installation de moutons en pâturage (contact Chambre d'Agriculture)

Gens du Voyage

- Le conseil rappelle que la solution relève de la Communauté d'Agglomération qui doit assumer ses obligations d'accueil.
- Pas de solution propre à la commune.

Cimetière

- Délivrance et reprise des concessions : délégation au maire
- Ouverture de l'eau au cimetière à prévoir.

Panneau 30 km/h

- Étude pour déplacement du panneau d'entrée de village, consultation de la société Signature

Église

- Remplacement de l'éclairage non sécuritaire (coût : 130 euros)

Distribution des Bulletins

- Répartition des secteurs entre conseillers : liste de distribution confirmée
- Pochettes à conserver et remettre à Béatrice

Plantations de Fleurs

- Réunion prévue : Jeudi 2 mai en permanence
- Plantation : Samedi 16 mai (après l'Ascension)

Prochaine Réunion du Conseil Municipal le Jeudi 30 avril 2026 à 19h00

Les commissions sont invitées à se réunir avant cette date pour préparer leurs travaux.